

Toute (équipe municipale vous souhaite une bonne et heureuse année 2023

Conseil municipal du 15 novembre 2022

Urbanisme

Le conseil municipal a décidé le principe de 2 % de reversement de sa part communale de la taxe d'aménagement à la Communauté de communes Vexin Centre (CCVC).

Le conseil municipal a adopté le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et a décidé de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'attribuer la numération 7 allée des tilleuls.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'adhérer au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) pour les compétences « transport », « stockage », « distribution » de l'eau potable.

Finance

Le conseil municipal a décidé d'adopter à partir du 1^{er} janvier 2023 la nomenclature budgétaire et comptable M57 avec le plan comptable développé pour le budget principal de la commune.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité sur le budget commune de constituer une provision pour créances douteuses à hauteur de 15 % des restes à recouvrer supérieurs à 2 ans au 31/12/2021 pour un montant de 110,00 €. Le conseil municipal a décidé à l'unanimité sur le budget eau de constituer une provision pour créances douteuses à hauteur de 15 % des restes à recouvrer supérieurs à 2 ans au 31/12/2021 pour un montant de 7 396,00 €.

Budget

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser avant le vote du budget primitif 2023 et au titre de l'exercice 2022, l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits attribués en 2022 selon le tableau suivant :

Ouverture de crédit	Budget primitif 2022	Exercice 2023 : 25 %
Chapitre 204	66 190,00 €	16 547,50 €
Chapitre 21	239 500,00 €	59 875,00 €
Chapitre 23	0,00 €	0,00 €

Conseil municipal du 13 décembre 2022

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser le maire à prendre les décisions modificatives sur le budget principal 2022 et de passer les écritures portant sur le transfert de compte à compte dans le cadre de la fiabilisation de l'état d'actif :

- Décision modificative n° 3 portant sur le transfert des lignes d'enfouissement des réseaux déléqué au SIERC.
- Décision modificative n° 4 portant sur le transfert des lignes d'actif du compte 2031 « frais d'études ».

Nucourt Com-Info : le journal du Conseil municipal

Mairie de Nucourt – rue de la Boutrolle – 95420 Nucourt | Tél : 01 34 67 41 11 | accueil@nucourt.fr | www.nucourt.fr

Directeur de publication : Émilie Vallet. Rédaction : les conseillers municipaux. Conception et réalisation : Baptiste Vallet.

Imprimé par nos soins à 300 exemplaires. Pour préserver l'environnement, ce journal est imprimé sur un papier norme PEFC.

Le transfert de la compétence eau

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) d'août 2015 prévoit de rendre obligatoire le transfert de la compétence eau des communes vers les communautés de communes au plus tard le 1^{er} janvier 2026.

Le vice-président de la CCVC (Communauté de communes Vexin Centre), Michel Bajard, est en charge du transfert de cette compétence, qui devrait être réalisée dans les deux années à venir.

Actuellement, la commune de Nucourt est desservie en eau par un tuyau d'alimentation provenant de Magny-en-Vexin, la production d'eau est délégué au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) et notre commune exerce la compétence distribution.

Si nous avions attendu la date du 1er janvier 2026 nous n'aurions pas eu d'autre possibilité que de transférer la compétence eau (production et distribution) à un syndicat sélectionné par la CCVC, nous avons préféré pouvoir choisir nousmême notre syndicat.

Compte tenu de la continuité géographique, deux possibilités s'offraient à nous, soit d'adhérer au SIAEP de Magny-en-Vexin soit au SIEVV (Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de Viosne) de Marines.

Une réunion a été organisée avec les élus de Nucourt, le SIAEP et le SIEVV. Nous remercions vivement tous les représentants de ces syndicats qui ont apporté une réponse à l'ensemble de nos questions.

Après avoir comparé, le nombre d'abonnés, les investissements à prévoir, la longueur des canalisations et le prix de l'eau, il s'avère que les deux syndicats ont beaucoup de similitudes.

Finalement, les avantages et les inconvénients ont été étudiés, et notre choix s'est porté sur le SIAEP de Magny-en-Vexin qui possède la compétence production de la commune.

Enfouissement du réseau électrique

La commune est adhérente au SIERC (Syndicat Intercommunal d'Électricité et Réseaux de Câbles du Vexin), ce qui nous permet d'enfouir le réseau électrique et remplacer les lampadaires subventionnés à hauteur de 70 %.

En mars 2022, une nouvelle tranche d'enfouissement a débuté ruelle du château et route de Magny jusqu'en automne dernier. La part communale revient à 62 384 € HT.

Outre l'aspect sécurisation du réseau, le rendu esthétique est très satisfaisant et vous change une rue comme en témoignent les photos avantaprès. De plus, les nouveaux lampadaires équipés de lampes à LEDs apportent clarté et économie d'énergie.

Nous allons maintenant nous inscrire pour une nouvelle tranche puisqu'il reste à équiper le haut de la rue de Paris et le bas de la rue de la gare.





Vœux du Maire

Chers Nucourtoises et Nucourtois,

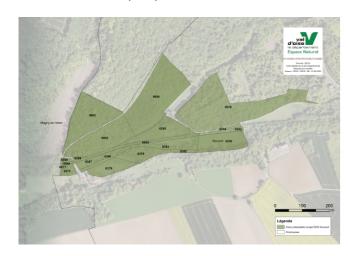
Je remercie les venues de M^{me} la Députée, Émilie Chandler, de monsieur l'Adjudant-chef De Decker de la gendarmerie de Marine et du lieutenant Daniel des pompiers de Magny-en-Vexin.

Le conseil municipal et moi-même offrons à tous nos vœux les meilleurs pour cette année 2023 et vous souhaitons santé, réussite pour vos projets et tout le bonheur possible à vous et à vos proches.

Ce sont les premiers vœux que nous faisons depuis le début du mandat et nous avons concocté un diaporama que nous allons maintenant vous commenter.

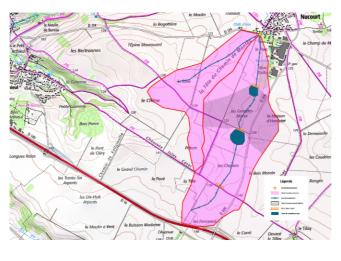
Urbanisme

L'année 2022 aura vu la création de la zone ENS que vous pouvez voir en vert sur la diapositive. Ce projet a été réalisé avec le Conseil départemental et va permettre de protéger cet espace naturel sensible. Nous allons également passer avec le Conseil départemental une convention afin qu'il puisse entretenir la zone.



Passons à la lutte contre les inondations et le ruissellement. Tout d'abord, nous avions vu si la Direction départementale des routes pouvait faire des entrées au niveau de la route vers la petite ravine afin de pouvoir orienter le flux de l'eau et cela a été accepté et réalisé en 2022.

Ensuite: Nucourt et la CCVC sont adhérents au SMBVA, le syndicat qui gère les problèmes de ruissellement. La dernière réunion a eu lieu le 23 novembre 2022 avec les agriculteurs et la

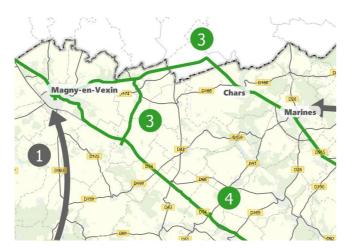


commune devra acheter les terrains en bleu sur la carte. Nous attendons le retour du bureau d'étude qui doit nous préciser l'emprise foncière exacte.

L'hiver dernier, un gros nettoyage de la zone de lagunage a été fait. Nous souhaiterions mettre en valeur cette zone et nous avons pris contact avec le PNR pour voir comment nous pourrions faire.



Au sujet de la piste cyclable Nucourt-Cléry, des réunions ont lieu régulièrement avec le bureau d'étude du Conseil départemental, il est important de ne pas les manquer pour que cette liaison ne soit pas oubliée. Lors de la réunion du 17 octobre dernier, la liaison Nucourt-Cléry a été





reconnue comme essentielle pour rejoindre le pôle multimodal de Cléry. Le travail continue donc en 2023.

Cadre de vie

L'année est rythmée par différents événements comme la fête communale, les cérémonies officielles, la fête du patrimoine ou encore la fête de Noël... Tout cela est orchestré de main de maître par Denise et le comité des fêtes. Je précise que si vous souhaitez participer au comité ou organiser un événement sur Nucourt, n'hésitez pas à prendre contact avec Denise.

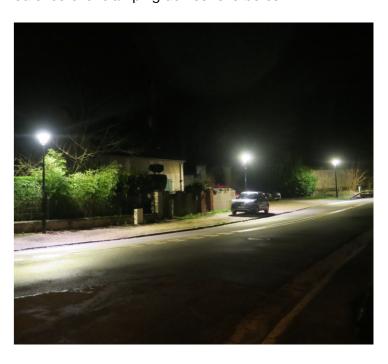
À noter trois événements cette année qui influent sur notre vie de tous les jours : les départs à la retraite de Jean-Luc et Martine, que je remercie encore pour leur travail et leur dévouement tout au long de ces années. Et nous avons accueilli Isabelle en tant que secrétaire de mairie.

Le cadre de vie, c'est aussi l'entretien du village et des bâtiments. Gilles entretient tous les jours nos espaces verts et Serge s'occupe plus



particulièrement de la maintenance des bâtiments. Cette année, les salles de la maison des associations ont été repeintes ainsi que la cuisine de la salle du foyer et son entrée. Une deuxième tranche d'élagage des arbres a été réalisée notamment sur la coulée verte.

Vous le savez, le coût des énergies a augmenté et un groupe de travail a également été mis en place pour étudier les économies d'énergie possibles. Les pistes sont diverses. Par exemple, cela peut porter sur le système de chauffage des bâtiments ou encore le relamping de nos réverbères.

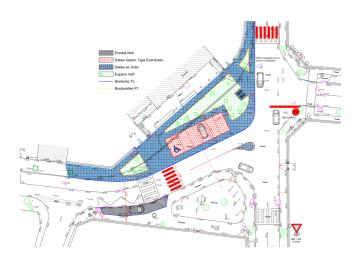


Comme vous pouvez le voir sur la diapositive, des réverbères sont déjà mis en led dans le cadre des travaux d'enfouissement du SIERC, le syndicat qui gère ces travaux. En 2022, les réseaux de la route de Magny et de la ruelle du château ont été enfouis. L'opération a coûté 207 947 € dont 30 % sont à la charge de la commune soit 62 384 €.

Nous en venons à la sécurité. Le sujet est vaste et je vais focaliser sur trois points.

Le premier est l'aménagement de sécurité de la place de Wenings dont vous voyez le schéma sur la diapositive. Ce schéma a été élaboré en concertation avec le Conseil départemental et nous sommes tout prêt d'aboutir. Il devrait se réaliser au cours de l'année 2023.





Le deuxième point est la formation du personnel qui est très importante pour la sécurité. Les agents communaux ont suivi des formations selon leur domaine d'activité : CACES, habilitation électrique, relevé des compteurs d'eau, hygiène, et tous ont suivi la formation gestes de premiers secours et manipulation du défibrillateur.

Le troisième point est la vidéoprotection. Le sujet est toujours d'actualité au niveau de la CCVC et nous venons d'élire Ludovic Bazot comme vice-président à la sécurité. Nous devrions avancer plus vite en 2023.

L'année 2023 verra aussi le transfert de la compétence eau. Ce transfert vers la CCVC est rendu obligatoire par la loi NOTRe et le conseil municipal a décidé de le faire courant 2023 afin d'adhérer au syndicat de son choix. Pour des raisons aussi bien technique qu'administrative et financière, c'est le syndicat de l'eau Vexin ouest qui a été choisi.





Un dernier point sur les bornes électriques. Nous avons défendu la position de Nucourt auprès du SDEVO, le syndicat d'électricité, pour avoir une borne électrique. Le SDEVO qui ne nous avait pas prévu au départ, a accepté et nous devrions avoir une borne en 2025.

Solidarité

Les rendez-vous avec les aînés se sont étalés tout au long de l'année pour terminer en beauté avec le colis de Noël que vous pouvez voir à l'écran. Une action conjointe à l'initiative de l'association des anciens combattants a donné lieu à un déjeuner cabaret fin novembre.



La solidarité c'est aussi la prise en charge par la commune de l'aide à domicile (environ 1 800 € en 2022) ce qui facilite le maintien à domicile de nos aînés.

La commune a également pris à son compte le reste à charge des bacs à compost pour tous les Nucourtois ; ce sont ainsi 79 bacs à compost qui ont été distribués pour un coût de 2 300 €.

Enfance et jeunesse

L'école représente un coût de fonctionnement de 133 000 € en 2022. Cela comprend :

- L'eau et les énergies pour 8 %;
- L'entretien des bâtiments pour 9 % ;
- Internet et les photocopies pour 7 %;
- Les frais de personnel pour 71 %;
- Les subventions aux associations pour 5 %.



Le parc à vélos a été renouvelé, la clôture de la cour de récréation a été changée et des travaux dans la cour de récréation sont prévus en 2023 pour installer des jeux. La commune finance également le projet musique de cette année ainsi que les transports des projets externes.

Nous finissons avec le CMJ dont les membres sont très actifs. Ils ont participé à toutes les cérémonies communales, organisé la chasse aux œufs, les activités enfant de la fête communale, halloween et collecté des jeux pour les restos du cœur. Ils viennent de lancer un concours photo et j'espère que vous serez nombreux à répondre à cet appel.

Remerciements

Avant de déguster la galette, je souhaiterais remercier plusieurs personnes :

- Les services de la gendarmerie de Marines et des pompiers de Magny-en-Vexin.
- Mes collègues du conseil municipal, le personnel municipal, les membres des différentes commissions municipales et le CMJ qui permettent la faisabilité des actions que nous venons d'énumérer.

- Les membres du téléthon dont 2022 est la dernière édition et j'ai une pensée particulière pour Jacqueline Walter qui nous quittés.
- Le foyer départemental des foyers ruraux (représenté par M. Dufour ici présent) et le foyer rural de Nucourt qui nous permettent d'avoir une réelle diversité d'activités sur Nucourt. Merci à Philippe Denis, son ancien président, pour toutes ces années de bénévolat et bienvenue au nouveau président Alain Martin et son nouveau bureau.
- Je remercie aussi les entrepreneurs qui permettent de dynamiser l'activité économique de Nucourt.
- Les animateurs de la section football des jeunes qui œuvrent aux côtés de l'AS Vexin.
- L'équipe enseignante qui fait vivre l'école et grandir nos enfants ainsi que les parents d'élèves élus et l'association des parents qui organise plusieurs actions au bénéfice de nos enfants.
- L'association des anciens combattants qui a organisé cette année un déjeuner cabaret qui a été apprécié par tous.
- Les amis du jumelage dont le cinquantenaire célébré en juin 2022 a été mémorable.

À nous tous, nous dynamisons Nucourt et pour 2023, je nous souhaite de continuer avec toujours plus d'enthousiasme.



Merci pour votre attention et je vous invite maintenant à déguster la galette élaborée par la boulangerie de Nucourt.

Émilie Vallet

Martine part en retraite

Une ancienne maire, Odile Dywicki, pour ne pas la nommer, s'était amusée un jour à faire un diaporama pour Martine à la manière de la série bien connue appelée « Martine... ». Aujourd'hui « Martine part en retraite » !

Martine est arrivée en 1994 à la mairie de Nucourt et depuis le parcours n'a pas été de tout repos.

En effet, être Secrétaire de Mairie dans une commune rurale implique de nombreuses fonctions et souvent, qui dit commune rurale, dit petite commune et peu de projets, mais à Nucourt, les projets sont nombreux et la vie est parfois bien mouvementée.

Alors, commençons avec une liste à la Prévert de ses fonctions :

- Accueillir les administrés avec leurs nombreux soucis administratifs et législatifs (permis de construire, inscriptions diverses sur les listes électorales ou à l'école, branchements de l'eau, électricité, internet...).
- Assurer l'État Civil avec ses joies lorsqu'il s'agit des naissances, mariages et baptêmes mais aussi ses peines avec la législation funéraire.
- Collaborer avec le maire et l'aider dans ces multiples tâches pour bien gérer la commune. Au passage, à votre prise de fonction, le Maire était M. Gernigon, et depuis, vous en avez connu six!
- Aider à la préparation du budget. C'est toujours agréable pour un maire lorsqu'il doit prendre des décisions budgétaires, d'avoir les dossiers bien préparés et les travaux et projets déjà bien évalués.
- La préparation du budget, en 28 ans, a beaucoup évolué. Le plan comptable est passé de la nomenclature budgétaire et comptable M11, avec quatre feuilles, ou presque (fonctionnement/investissement, dépenses/recettes), à la M14, beaucoup plus précise dans les lignes budgétaires, et donc plus de feuilles et pour l'an prochain, un de vos derniers travaux a été de préparer le passage à la M57 où la moindre parcelle communale doit être répertoriée et évaluée. Des quatre feuilles, nous allons bientôt en arriver au « livre »!



- En partenariat avec les adjoints et les services de l'État, la secrétaire de mairie prépare les dossiers pour la réalisation des travaux avec la demande de subventions, la préparation des réunions d'appel d'offre et de leur suivi financier. Martine n'hésite pas à donner de sa personne en allant parfois sur le terrain, comme pour la préparation du PLU, ou du Schéma Directeur de l'Assainissement et de la Charte Paysagère ou encore dernièrement pour les panneaux d'indication du PNR.
- Actuellement, l'Urbanisme est géré par la CCVC mais pendant longtemps c'est vous qui avait aidé les administrés pour le montage administratif des dossiers et des permis de construire puis à les transmettre aux services de l'État.
- On n'oublie pas, non plus, l'aide à la gestion des Ressources Humaines, et suivre en relation avec le CIG, l'évolution des carrières du personnel. C'est aussi trouver, en urgence, au début de la journée, des solutions pour régler les absences du personnel à l'école ou à la cantine.

Voilà, nous pourrions dire que la journée est terminée, mais non ! Ce soir, il y a conseil municipal ! Vous avez envoyé les convocations, préparé les dossiers. Vous allez prendre les notes et le lendemain, rédiger les comptes rendus, les délibérations et les envoyer en Préfecture pour les faire valider et ensuite les diffuser.

Ceci est votre quotidien!

Et que dire des périodes électorales ! Des Européennes, aux Prudhommales, en passant par les Présidentielles, Législatives, Départementales et Municipales, le travail ne manquait pas ! Il faut vérifier les listes électorales, recevoir les bulletins, assurer l'affichage, préparer le matériel électoral (les urnes, les isoloirs, les cartes électorales et les procurations). Et le soir, garder son calme, dans une atmosphère parfois tendue, vérifier le dépouillement des voix, les compter et transcrire les résultats dans plusieurs tableaux. Et surtout, il ne faut pas oublier d'apposer la Marianne sur chaque page ni oublier d'avancer son réveil le jour du changement d'heure et que des élections ont lieu ce jour-là!

En 28 ans, vous avez connu beaucoup de changement mais l'un des plus importants fut certainement celui de l'informatique et des moyens de communication. Avant 1994, les outils de bureautique se limitaient aux machines à écrire et au téléphone. La présence d'un photocopieur à l'école, ne remplaçait pas totalement la machine à ronéotyper, qui laissait de l'encre sur les doigts.

Mais en 1994, naissait dans le monde, le Web! Il fallait alors un bon quart d'heure pour envoyer ou recevoir un fichier de 1 Mo. Depuis, il y a eu de super photocopieuses, la mise en place d'Internet, l'apprentissage de nombreux logiciels de plus en plus performants, la télétransmission, la visioconférence, sans oublier l'utilisation de fax et d'imprimantes avec pour chacun, une mise en place de cartouches plus ou moins technique et casse-tête!

Les moyens de communication ont augmenté mais la charge de travail n'a pas pour autant diminuée! Le nombre de dossiers a augmenté et vous n'avez pas compté vos heures pour mener à bien vos tâches y compris les samedis pour les mariages!

Martine, vous avez su vous adapter et vous avez même passer le concours de rédacteur principal pour évoluer dans votre carrière professionnelle! Pour finir, nous allons parler fêtes et cérémonies.

Aujourd'hui, pour celle-ci, ce n'est pas vous qui avait aidé à la préparer comme d'habitude. Vous n'avez pas commandé les fleurs comme les gerbes des cérémonies au Monument aux morts ou les bouquets à offrir aux médaillés du travail ou aux retraités, car c'était aussi dans vos fonctions.

Et ce soir, nous sommes tous réunis pour vous souhaiter une excellente retraite bien méritée!

Émilie Vallet

Recensement citoyen

Les jeunes hommes et femmes nés en janvier, février et mars 2007 sont priés de se présenter en mairie dès l'âge de 16 ans afin d'être recensés pour la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et prévoir l'inscription automatique sur les listes électorales. Merci de vous munir du livret de famille.

Si vous n'avez pas effectué cette formalité, ou si le recensement a été fait tardivement, ou encore si vous avez déménagé depuis, vous devez procéder à une inscription volontaire sur les listes électorales.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. La présentation de cette attestation sera obligatoire jusqu'à 25 ans pour participer à la JDC et s'inscrire aux concours et examens d'État (baccalauréat ou permis de conduire par exemple).

Sans attestation de recensement (ou sans certificat de participation à la JDC), ces démarches ne seront pas possibles jusqu'à 25 ans.



Nucourt a célébré le 104^e anniversaire de l'armistice

La cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918 pour honorer la mémoire des victimes et des combattants de la guerre s'est déroulée vendredi 11 novembre devant le monument aux morts de notre village.

Après ce devoir de mémoire qui prend ici tout son sens, et s'inscrit en lettres capitales dans les esprits, la municipalité a convié les habitants au traditionnel pot de l'amitié.



Pourquoi dénommer et numéroter les rues ?

En France, près d'une « voie » sur cinq n'affiche aucune numérotation pour les habitations qui la bordent, à Nucourt toutes les maisons sont dotées de nom de rue et de numéro. Afin d'éviter des erreurs et des difficultés au quotidien (l'envoi d'informations municipales, courrier postal, livraison de colis...) il est important d'apposer son numéro et son nom sur sa boîte à lettres. Pensez que cette information facilite et accélère les secours d'urgence.

De plus si votre logement a été construit après 1979, vous êtes dans l'obligation de posséder une boîte à lettres normalisée. Ce qui inclut de mettre au minimum son nom sur sa boîte à lettres. Le numéro de votre habitation doit également être lisible.

Agenda

Nucourt

Samedi 11 février

Concours de belote à 20 h 15 à la salle municipale du foyer rural.

Samedi 11 mars

Concours de belote à 20 h 15 à la salle municipale du foyer rural.

Samedi 1er avril

Loto des anciens.

Dimanche 9 avril

Foire à tout.

Lundi 10 avril

Chasse aux œufs.

Raid Freiburg-Wenings: hommage à Hans

Petit rappel pour les non-initiés Hans nous a quittés en février 2020 et a été une personnalité très importante pour la réussite de notre jumelage aujourd'hui cinquantenaire.

Nous avions quitté nos amis Allemands en septembre 2019, à l'issue du raid qui avait rallié Besançon à Nucourt, via Orléans et nous nous étions donnés rendez-vous en Allemagne en septembre 2021. Mais pandémie oblige, c'est finalement en 2022 que nous nous sommes retrouvés à Fribourg en Brisgau pour de nouvelles aventures.



Après plus de 30 ans d'organisation et l'inexorable vieillissement des troupes, la part touristique occupe plus de place au fil du temps. Ce nouveau concept ne nous empêcha pas malgré tout de parcourir plus de 450 km à vélo, en longeant la Forêt Noire et le Rhin, au milieu des vignes de Fribourg à Spire en passant par la ville de Bühl, entre le mardi et le samedi pour rejoindre Wenings. Les deux premiers jours ont été l'occasion de visiter Fribourg et ses environs. Située non loin de la frontière Française, la ville est implantée au pied des superbes pentes boisées et des vignes de la Forêt Noire.



Dotée d'une sublime couronne verte, Fribourg jouit d'un précieux passé historique qu'elle reflète à travers ses maisons à pignons, ses ruelles pavées et surtout son architecture médiévale, sans oublier son imposante cathédrale. Grâce à une météo très favorable, nous avons découvert un extraordinaire panorama au sommet du Schauisland qui culmine à 1 284 m, après avoir emprunté la plus longue télécabine d'Allemagne (3 600 m).



La remontée vers le Nord s'effectua en partie à vélo sur la route du Rhin, au grand bonheur des cyclistes, car elle leur a permis d'emprunter essentiellement des pistes fermées à la circulation. La soirée étape au monastère de Bühl, le mercredi soir, nous donna l'occasion de visionner, non sans émotions des extraits de précédents raids. L'étape suivante nous mena jusqu'à la ville de Spire, ville au grand passé historique, que nous pûmes visiter à vélo accompagnés d'un guide et ainsi découvrir entre autres sa monumentale cathédrale Romane. Samedi, les dernières heures du raid furent particulièrement bien arrosées, par une météo bien moins clémente qu'en début de semaine mais aussi et surtout lors de l'accueil toujours aussi chaleureux de nos amis de Wenings.

Prochain rendez-vous en septembre 2023 afin de recaler le raid cycliste entre deux rencontres du jumelage en Pentecôte.



Remise des colis de nos aînés

Après deux années ponctuées par la COVID 19, l'équipe du CCAS a enfin pu accueillir nos anciens pour leur remettre leur colis de Noël autour d'un apéritif déjeunatoire qui s'est déroulé le samedi 17 décembre. C'est dans une ambiance chaleureuse, accompagnée de petits fours et de boisson pétillante que les 54 colis et les calendriers 2023 CCAS ont été remis.

Mais avant de se quitter, une photo de groupe a immortalisé ce moment, ce cliché rappelle peutêtre pour certains leur photo d'école.

Pour rappel, pour bénéficier de la remise des colis des aînés l'âge minimum requis est de 70 ans. Les personnes doivent habiter la commune, être inscrites sur la liste électorale ou se faire connaître en mairie auprès du CCAS.



Le spectacle Camille Alexandre

L'amicale des Anciens Combattants de Nucourt en collaboration avec le Centre Communal d'Action Sociale a organisée un déjeuner cabaret dimanche 27 novembre 2022. Tout au long du repas des animations de magie, de mentalisme et des chansons ont permis au public de devenir acteur de ce show coloré, avec costumes et mise en scène adaptée. Après avoir bien dansé, pour certain le french cancan, l'après-midi s'est terminé dans une bonne ambiance.

Un après-midi monstrueux

Pour sa deuxième édition, la tournée d'Halloween, organisée par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Nucourt, du dimanche 30 octobre 2022 aura permis de réunir 82 personnes (dont 38 jeunes : enfants et ados).

Quatre parcours ont permis de se déployer en quatre groupes, tout ce beau petit monde déguisé, sur les différents quartiers de notre village, le tout, réalisé et organisé par nos jeunes du CMJ, un grand bravo à eux, une organisation préparée sur quatre week-ends.

La récolte a particulièrement été bonne cette année, puisque le poids total de bonbons collectés a été de 54,125 kg.

Un grand merci à tous les habitants de Nucourt qui ont joué le jeu (distribution des bonbons et décorations de leur jardin et maison pour le plus grand bonheur de nos jeunes petits monstres. Sans oublier l'ensemble des bénévoles qui ont apporté leur concours à cette « effrayante » après-midi festive : l'équipe de la com fête, une partie de l'équipe du Foyer Rural, les parents d'élèves mobilisés autour des activités (maquillage, jeux et barbe à papa...) et les jeunes du CMJ et de leurs encadrants.

Alors, si vous avez passé un bon moment en famille, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, plus « effrayants » que jamais.











Le Père Noël n'a pas oublié Nucourt lors de sa dernière tournée

C'est dans une superbe calèche que le Père Noël est arrivé, il a sillonné les rues du village en s'arrêtant à la porte des petits Nucourtois pour leur distribuer de jolis cadeaux. Le père Noël est très attendu et il a bravé le froid pour effectuer sa tournée et se prêter aux nombreux photographes.

Les lutins ont escorté le Père Noël tout au long de son parcours en suivant son magnifique attelage.

Une fois encore il nous a promis de revenir l'année prochaine si les enfants sont toujours aussi sages, mais nous n'en doutons pas.

Les projets de l'école ne manquent pas

Les élèves de CM2 ont rédigé des petits textes sur le projet musique qui a lieu un mardi sur deux pour toutes les classes de l'école avec une intervenante du conservatoire de musique du Vexin et sur le projet escrime qui a eu lieu sur cinq séances de septembre à décembre pour toutes les classes avec un intervenant Jérôme Filipetto maître d'armes à Gisors.

Texte d'élève de CM2 sur le projet musique

« Dans un premier temps, je vais vous décrire l'arrivée de la professeure de musique. Elle est arrivée en jouant de la flûte traversière, nous l'avons entendue se rapprocher de la classe, puis elle est entrée. Dans un second temps, je vais décrire son instrument, qui est la flûte traversière. C'est grand, en métal et il y a plein de trous et de touches pour jouer. Il y aussi un trou ovale où elle souffle dedans pour faire de la musique. Ensuite je vais vous parler des rythmes. Nous avons utilisé des objets de notre classe pour suivre le rythme de sa flûte.

Pour finir, nous avons écouté une musique puis un groupe de quatre plus la maîtresse sont sortis dans le hall, pendant que le reste de la classe et la professeure ont caché le téléphone. Puis le groupe qui était sorti est rentré et devait chercher le téléphone, pendant qu'il y avait le silence. Elle s'est éclipsée de la classe en jouant de la flûte traversière. »

Textes d'élèves de CM2 sur le projet Escrime

« Dans un premier temps, je vais vous décrire la position de garde qui, si on est droitier, la jambe droite devant fléchit et si on est gaucher l'inverse et le sabre devant.

Dans un second temps je vais vous décrire les déplacements pas chassés : si on est droitier la jambe droite devant fléchie et si on est gaucher c'est l'inverse. Attention, il ne faut pas que les jambes se croisent.»

« Dans un premier temps, je vais vous décrire le masque : il est composé d'une grille en fer pour que l'on regarde sans se blesser, il y a aussi un tissu mou pour protéger le cou. Le masque est noir en plastique dur et la grille grise et dure. Le tout est tenu par un scratch à l'arrière.

Dans un second temps je vous parlerai du sabre qui est noir et en plastique rigide, nous tenons le sabre par une poignée composée d'une coquille qui sert à protéger la main. Ensuite il y a le tranchant qui se trouve sur le côté de la lame du sabre. Le tranchant sert à toucher l'adversaire. Au bout de l'arme il y a une pointe arrondie.

Pour finir je vais vous parler de la veste : à l'avant elle est composée de quatre cibles de couleurs rouge, verte, jaune ou bleue. À l'arrière de la veste il y a une fermeture et trois lacets. Ceux-ci servent à fermer la veste si la fermeture ne marche pas. »

Photographiez Nucourt en toutes saisons et concourez

Afin de valoriser et faire découvrir notre patrimoine, le conseil municipal des jeunes et le comité des fêtes de Nucourt organisent un concours photo sur le thème « Les quatre saisons à Nucourt ».

Naturellement il s'agit d'un concours photo gratuit ouvert à tous les Nucourtois qui se terminera le 20 décembre 2023.

Si vous ne l'avez pas reçu dans votre boîte à lettres, le règlement et le bulletin d'inscription sont disponibles sur le site www.nucourt.fr.



SMIRTOM du nouveau dans le tri

Depuis le 1^{er} janvier 2023, vous pouvez déposer dans le bac jaune en plus de vos emballages en métal, du papier, des cartons, des briques alimentaires et des bouteilles, tous les autres emballages en plastique (barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...).

Continuons à trier et pratiquons les « 3R » : réduire, réutiliser, recycler.



Bibliothèque

Toute l'équipe de la bibliothèque de Nucourt vous souhaite une très belle année 2023, riche en lectures et forte en émotions.

Cette année encore, les enfants de l'école passeront une fois par mois nous rendre visite avec leurs maîtresses : pour certains l'occasion de découvrir un nouvel espace, pour tous la possibilité de feuilleter sur place des albums de toutes sortes, et de repartir avec un ou deux livres de leur choix.

La bibliothèque reste ouverte pour tout le village le vendredi de 16 h 45 à 19 h 00, et la navette de la bibliothèque du Val d'Oise continue à nous approvisionner à la demande. Alors surtout, n'hésitez pas à venir jeter un œil aux dernières nouveautés, à nos nombreux livres « feel good », et pourquoi ne pas vous essayer à nos jeux de société ? À consommer sur place ou bien même, eux aussi, à emprunter!



